

CASTELNAU-PICAMPEAU  
(JADIS CASTELNAU - DE -  
PICAMPEAU EN COMMINGES)  
DES ORIGINES A NOS JOURS

---

I

**Le pays.—La préhistoire.**

---

Dans son remarquable et savant *Foix et Comminges*, le fin lettré et profond érudit que fut Ernest Roschach, a dépeint d'admirable et exquise façon la vallée de la Garonne, des portes de Toulouse aux pieds des Pyrénées. Tout est à lire et à retenir en ce petit chef-d'œuvre, qui unit à une connaissance approfondie de l'histoire locale une documentation sérieuse, combinée avec un style souple et élégant, donnant à l'ensemble le caractère d'une œuvre dans laquelle l'hypothèse n'a aucune part. Sans doute, « comparé aux pittoresques vallées, aux audacieux enchevêtrements de montagnes du haut pays, le Comminges gascon ne présente guère d'intérêt », mais

« à défaut de sites grandioses, les souvenirs historiques se pressent en foule sur ce grand chemin des invasions », auquel la silhouette des Pyrénées donne à partir de Cazères et de Martres, un intérêt différent.

Un géographe moderne bien connu, qui a consacré aux environs de Toulouse une description peu flatteuse, se borne ici à constater que « dans cette plaine monotone le chemin de fer est particulièrement précieux, la course sur la route poussiéreuse inflexiblement droite serait atroce. C'est d'une extrême monotonie ». Mais, vers Cazères, de « beaux horizons » se dévoilent. Au sud, au dessus des coteaux garonnais, on aperçoit le système pyrénéen; « la vigne couvre de grandes étendues dans la plaine, jusqu'au pied du coteau qui porte le bourg du Fousseret, sous lequel la Louge échappe aux collines<sup>1</sup> ».

Froidour, deux siècles avant, en 1667, avait parcouru en carrosse la même contrée et suivi la même route. Ses lettres<sup>2</sup> dénotent un véritable enthousiasme pour la partie comprise entre Toulouse et Muret et une grande admiration pour la plaine où est bâti le village de Saint-Élix. Venant de cette localité et se dirigeant vers Sainte-Croix, il s'arrêta sur la rive du fleuve, « assez haulte en cet endroit; nous tournasmes le visage du costé d'où nous venions pour admirer la beauté de la plaine qui accompagne la rivière de Garonne, et, en vérité, il ne se peut guère rien voir de plus beau ».

---

<sup>1</sup> Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 38<sup>e</sup> série, Haut Languedoc, pp. 280-2.

<sup>2</sup> Publiées par M. P. de Casteran dans la *Revue de Gascogne*, t. XXXVIII (1897) et suiv.

Or, c'est précisément en face de Saint-Élix (dont le château du seizième siècle a conserve une certaine renommée)<sup>1</sup> que le voyageur, suivant la route nationale de Toulouse à Bagnères-de-Luchon et en Espagne, aperçoit à sa droite, sur la terrasse supérieure qui borde la plaine, la petite ville du Fousseret, à peu près à pic par 320 mètres environ d'altitude. Si dépassant cette localité située sur une bande miocène relativement étroite qui se prolonge dans la direction de Marignac-Lasclares et de Gratens, l'observateur pénètre par la route de Sainte-Croix à Molas dans la région des coteaux, il traverse successivement, dans l'espace de six kilomètres, une parcelle de diluvium<sup>2</sup>, un dépôt tertiaire caillouteux plus large<sup>3</sup> qui se continue dans la direction du Pouy-de-Touges et de Lautignac par les quartiers de Barrau et de Laborio, et il atteint enfin, un peu avant d'arriver au village de Castelnau-Picampeau, le « terre-fort », scientifiquement appelé le miocène lacustre du bassin

---

<sup>1</sup> Joanne, *Géographie de la Haute-Garonne*, p. 52 ; — F. Régnauld, *id.*, p. 43 ; — F. Pasquier, *La construction du château de Saint-Élix en Comminges (1540-48)*, in : *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1901, pp. 254-275.

<sup>2</sup> Leymerie, *Carte géologique de la Haute-Garonne*. Toulouse, Privat, 1879.

<sup>3</sup> La carte géologique de la région, qui vient de paraître dans la collection publiée par le Ministère des Travaux publics, ne modifie pas les données connues jusqu'ici. Quelques expressions changent; certains détails sont précisés. Pour Castelnau, le miocène prédomine, avec couches caillouteuses plus récentes, précisément dans les directions ci-dessus indiquées (Cf. *Bulletin des services de la carte géologique de la France*, n° 119, t. XVIII, 1907-08. Comptes rendus des collaborateurs pour la campagne de 1907, feuille de Saint-Gaudens, par J. Savornin, pp. 118-19).

sous-pyrénéen, qui constitue le massif des cantons d'Aurignac et de l'Isle-en-Dodon et s'étend dans le Gers vers les lieux célèbres de Simorre, Seissan et Sansan. De sorte que, à Castelnau, la portion de territoire qui fait face à la vallée de la Garonne est plutôt pléistocène et caillouteuse, le surplus appartient en entier au miocène. C'est là que se trouve le point culminant du pays<sup>1</sup>, 364 mètres derrière la Couréjade, 375 à l'église, 380 au moulin Derce.

Quand les Pyrénées n'existaient pas encore, « vers la fin de la période crétacée, et même au début de l'époque tertiaire, une véritable mer d'eau douce », un immense lac qui avait succédé à la mer crétacée, couvrait la contrée « Jusque dans la Haute Garonne<sup>2</sup> ». Puis un travail de comblement se produisit et à l'époque miocène, par une température de 20 degrés environ, dans des plaines marécageuses coupées de lacs et de forêts<sup>3</sup>, vivaient ici, avant l'homme les précurseurs du monde animal quaternaire: c'était « l'apogée » de la faune<sup>4</sup> dont des traces nombreuses se retrouvent aujourd'hui dans le sol. On connaissait déjà la bête de Simorre, quand Édouard Lartet découvrit, en 1834 et pendant les années suivantes, le grand dépôt d'ossements fossiles de Sansan<sup>5</sup>, contenant des restes de quadrumanes, de cheiroptères, de carnassiers de toute taille, de

---

<sup>1</sup> De là, peut-être, le nom de Picampeau.

<sup>2</sup> Louis Roule, *Un lac disparu* (in: *Revue des Pyrénées*, t. I, 1889, pp. 326-331).

<sup>3</sup> J.-R. Bourguignat, *Histoire malacologique de la colline de Sansan*. Paris, 1881, in-80, pp. 167-69.

<sup>4</sup> E. Cartailhac, *Le préhistorique pyrénéen* (in: *Mélanges Couture*, 1902, p. 3).

<sup>5</sup> E. Lartet, *Notice sur la colline de Sansan*. Auch, 1851, in-80 (46 p)

rongeurs, d'édentés, de ruminants, d'oiseaux, etc..., et surtout de pachydermes. Depuis ce moment, on prêta plus d'attention aux trouvailles faites par les cultivateurs; on chercha même avec passion et parfois les résultats acquis firent l'objet de communications aux Sociétés savantes.

C'est ainsi qu'en 1856 et 1857 M. Abadie, pharmacien au Fousseret, envoya à l'Académie des Sciences et Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse des fossiles recueillis par lui « dans les couches supérieures du terrain tertiaire des cantons du Fousseret, d'Aurignac et de l'Isle-en-Dodon »<sup>1</sup>. Mais la formation lacustre de la région, notamment dans le Gers, se divise en deux étages qui possèdent deux faunes sensiblement différentes, la faune de Sansan ou de l'étage inférieur, et celle de Simorre ou de l'étage supérieur; celle-ci a été étudiée principalement dans les gisements qui dominent ce bourg, à une altitude de 270 à 280 mètres<sup>2</sup>. Cependant, quelques espèces sont communes aux deux étages, par exemple le *Mastodon tapiroïdes*. En dehors de ces deux gisements, on a trouvé çà et là, un peu partout et à des altitudes variées, des fragments plus ou moins importants de fossiles<sup>3</sup>. Mais les découvertes de M. Abadie, qui valurent à leur auteur plusieurs

---

<sup>1</sup>*Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 4<sup>e</sup> série, t. VI 1856 p. 422.

<sup>2</sup> *Grande Encyclopédie*, t. VIII, v<sup>o</sup> Gers, pp. 863-64.

<sup>3</sup> voir: Noulet, *Répartition stratigraphique des corps organisés fossiles dans le terrain tertiaire moyen ou miocène d'eau douce du sud-ouest de la France*.— L'auteur donne des altitudes et cite Castelnau, Fustignac, Lussan, etc. (in: *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 1861, p. 125)

distinctions honorifiques<sup>1</sup>, eurent lieu « dans la plupart des terrains sablonneux ou graveleux qui couronnent la formation miocène. Les ossements des environs du Fousseret sont même en entier dans le terrain miocène; ce terrain est le prolongement horizontal des fameuses localités de Sansan et de Simorre, et In faune du canton du Fousseret rappelle celle qui a été si heureusement ressuscitée par M. Lartet<sup>2</sup> ». Et c'est sur « les points les plus élevés des collines » que se trouve d'ordinaire le *Dinotherium*; en compagnie du Mastodonte et du Rhinocéros; « il semble caractériser la partie la plus moderne de nos dépôts tertiaires<sup>3</sup> (2) ».

Parmi les fossiles recueillis à Castelnaud-Picampeau, il convient de citer :

— Une dent molaire de *Mastodonte* à si mamelons, déterminée par Leymerie (*Mémoires*, 1856, p. 200). Cette pièce se trouve dans la :galerie de paléontologie du musée d'histoire naturelle de Toulouse, collection Leymerie, 86 ;

— Une dent de *Mastodonte tapiroïdes*. *Idem*, 100 ;

---

<sup>1</sup>*Mémoires...*, 4<sup>e</sup> série, t. VI, 185G pp. 200 et 422 ; — 5<sup>e</sup> série, t. 1, 1857, pp. 393, 429, 434, 441.

<sup>2</sup>*Mémoires...* Extrait du rapport de M. Brassinne sur les prix pour 1857; 5<sup>e</sup> série, I, p. 393.

<sup>3</sup> *Mémoires...* Rapport de M. Leymerie, 4<sup>e</sup> série, VI, 1856, p. 201.— M. Harlé indique (in : *Bulletin de la Société géologique de France*, 1897, 3<sup>e</sup> série, t. X~V, p. 901) qu'entre 200 et 300 mètres la faune est contemporaine de celle de Sansan ; entre 300 et 350, elle correspond a celle de Simorre ; a 385 mètres, on trouve a Saint-Gaudens la faune de la fin du miocène moyen.

— Une seconde molaire du même *Mastodonte*. *idem*, 94 ;

— Un fragment de dent de *Mastodonte*. *Idem*, 75.

— Une molaire de *Dinotherium*. *Idem*, 110. Mentionnée aussi dans le catalogue imprimé de la même collection<sup>1</sup>.

Un débris de *Dicrocerus elegans* (Lartet), 189.

A ces pièces qui ont pris place dans les vitrines d'un muséum, ajoutons:

— Une dernière molaire du *Mastodonte tapiroïcides* vraisemblablement du *Pyrenaïcus* de Lartet, trouve au quartier de Bidaou dans un lit de sable recouvert de calcaire. Conservée par M. Sénarens, ancien instituteur.

— Un fragment de côte de grande dimension appartenant à un animal indéterminé, mais trouve dans le même terrain que la pièce suivante.

— Une portion de mâchoire de *Mastodonte*, recueillie au quartier de la Régas, dans un sol sablonneux<sup>2</sup> (2), il y a une trentaine d'années.

---

<sup>1</sup> Ce catalogue nous a été gracieusement communiqué au laboratoire du Musée.

<sup>2</sup> Leymerie, dans son *Esquisse géognostique des Pyrénées de la Haute-Garonne*, dit (p. 75) que le tertiaire « contient des marnes maculées accompagnées de grumeaux calcaires, un mélange intime d'argile et de sable fin (argerène), du sable gris, etc. Dans la Haute-Garonne, les parties les plus élevées du bassin sont généralement recouvertes par une nappe de cailloux quartzeux, accompagnés d'un limon rougeâtre, et ces mêmes arêtes culminantes sont caractérisées par des roches particulières, comme des argiles bigarrées ou blanches, quelquefois très pures (La Carretère, près le Fousseret), etc. ».

— Des fragments semblables, avec molaires, trouvés plus récemment au même quartier, mais dans un lit de marne; a Mont, à Rou; etc., etc.

Les articles de ce second groupe se trouvent chez des particuliers ou ont été dispersés; en fait, on n'attache malheureusement plus d'importance à la découverte des fossiles qui ne sont pas rares dans la région.

Mais, sous les couches du terrain tertiaire, les formations supérieures du secondaire (crétacé, épicrotacé-, garumnien de Leymerie) qui disparaissent vers Montoulieu et Marignac, ou bien l'éocène pyrénéen lui-même que l'on rencontre à Aurignac et dans les environs<sup>1</sup>, ne se relèvent ils pas du côté de Castelnau ? On est tenté de répondre par l'affirmative, car, si en creusant des puits dans le quartier de Loule-Argenton, on a trouvé des coquilles, actuellement perdues, mais qui, d'après les indications fournies, pouvaient appartenir au tertiaire, d'autre part, nous avons recueilli trois térébratules bien conservées, qui avaient dû être ramenées à la surface par des travaux de défoncement agricole ou de marnage, Or, ces coquilles sont d'origine marine; donc, elles appartiennent à des couches anté-lacustres, mais qui peuvent ne pas être très profondes, car Leymerie fait remarquer<sup>2</sup> que « le système nummulitique n'est

---

<sup>1</sup> Voir : Société géologique de France. Réunion extraordinaire à Saint Gaudens, du 14 au 23 septembre 1862, avec carte (in : *Bulletin de la Société...*, 2<sup>e</sup> série, t. XIX).

<sup>2</sup> *Eléments de minéralogie et de géologie*, 2<sup>e</sup> éd, 1866, p. 707. — Figuier (in : *La terre avant le déluge*) place dans l'éocène, immédiatement au-dessus du crétacé, qui contient les térébratules, des couches de sables et d'argile plastique et de



recouvert en aucun point par des couches ayant le faciès de l'éocène du nord de l'Europe, mais bien par la mollasse, souvent même en stratification discordante, et nous admettons que ce système doit être regardé comme constituant... le commencement de la période tertiaire ». Si, dans l'explication de la coupe détaillée de la série éocène d'Aurignac, Leymerie ne mentionne que des nummulites<sup>1</sup>, dans le massif d'Ausseing au contraire, et dans l'étage supérieur de l'éocène pyrénéen qui a une puissance de 150 à 200 mètres, il a trouvé (niveau des nummulites) la *Terebratula tenuistriata*<sup>2</sup>.

D'où cette conclusion que si, vers Castelnau, les couches inférieures au miocène ne reviennent pas à la surface, il doit y avoir néanmoins une stratification plus ou moins discordante qui les en rapproche .

On s'accorde à reconnaître, autant que des comparaisons de ce genre sont possibles, que nos paysages du miocène et des époques voisines avaient de l'analogie avec ceux que l'on rencontre encore de nos jours dans les, régions équatoriales, notamment aux environs des marécages et des lacs du centre africain. L'homme primitif y fut-il le contemporain des espèces éteintes (proboscidiens et cervidés) qui habitaient le pays ? Se le demander, c'est poser la question controversée de l'homme tertiaire ou quaternaire, que nous n'avons pas à aborder. Mais à l'époque des alluvions, ici comme dans les diverses

---

calcaire grossier. Or, cette argile se trouve vers Bouillac et a la Carretère.

<sup>1</sup> Leymerie, *loc. cit.*, p 34

<sup>2</sup> Leymerie, *loc. cit.*, p. 18 — Matheron (in : *Recherches paléontologiques dans le midi de la France*, livr. I-II, mars 1878 Marseille) place les térébratules dans le triasique, étage virglorien

parties de la Gaule, il dut y avoir des habitants très clairsemés, fréquentant surtout les bords des cours d'eau<sup>1</sup>, et plus tard troglodytes. On ne cite dans les environs du lieu qui nous occupe que la célèbre grotte ou caverne d'Aurignac<sup>2</sup>. A l'âge de la pierre polie, les autochtones étaient plus nombreux, car les haches se retrouvent en nombre; une première civilisation leur vint quinze siècles avant notre ère, avec les Celtes et les Gaulois. Mais c'est déjà l'histoire d'hier, eu égard aux longues périodes de la préhistoire.

\*

\* \*

Le système hydrographique de Castelnau se déduit facilement des indications fournies par la *Statistique des cours d'eau, usines et irrigations de la Haute-Garonne*, publiée par le Ministère des Travaux publics, ou, sous les n<sup>os</sup> 213, 217 et 296, trois ruisseaux sont mentionnés comme intéressant particulièrement la commune: le Bra ou Leray, qui prend sa source dans la localité et se jette dans le Touch au Pouy, après avoir parcouru 6.400 mètres, avec une largeur moyenne de 3 m. 60 et une pente totale de 12~ mètres; il reçoit le ruisseau des

---

<sup>1</sup> Bertrand (A.), *La Gaule avant les Gaulois*. Paris, Leroux, 1884, in-8 .

<sup>2</sup> Voir, sur ce point: E. Cartailhac, *La France préhistorique*;— Ed. Lartet, *Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles réputés caractéristiques de la dernière période géologique* (Caverne à inhumation, avec traces de foyer et de repas lors des inhumations. Semble remonter à l'époque de l'aurochs, du renne, du cerf gigantesque, du rhinocéros et même du grand ours des cavernes).

Garennès et celui de Barailhon ; — le Gélas qui naît au chemin de Guignemagne commune de Fustignac, et se jette dans le Touch à Casties (longueur : 6.300 mètres ; largeur : 2 mètres ; pente totale : 110 mètres) ; il est formé ou grossi dans la commune par les ruisseaux des Alliouès, de Bigot et du Comté et deux ou trois autres de moindre importance ; — le ruisseau de Peyne, commençant à Paulon pour aller se déverser dans la Louge à Gratens (longueur : 11.430 mètres ; largeur : 8 mètres ; pente totale : 150 mètres). Ce ruisseau est évidemment le Rieutort que Roschach cite comme l'un des deux affluents de la Louge, et qui traverse les communes de Castelnau, de Marignac-las-Clares et de Gratens où se trouve son confluent<sup>1</sup> ; il reçoit notamment le ruisseau de la Campanne et le Rioutarac ; — le ruisseau du Hounaou ou de Gensane qui coule dans la direction de la Louge, vers Benque du Fousseret .

\*

\* \*

La situation topographique explique sans doute l'étymologie de Picampeau. Cénac-Moncaut, bien que donnant, à la fin de son tome I<sup>er</sup> de *l'Histoire des peuples et des états pyrénéens*, une étymologie pour les lieux voisins de Gratens, Benque, Lussan, Pouy-de-Touges, Fousseret, Montoussin, Sénarens, se borne à mettre des points après *Castelnau Pic* ..... D'autre part, dans son *Dictionnaire topographique de la Haute-Garonne*, manuscrit et déposé à la Bibliothèque de la Ville de Toulouse, Connac fait seulement connaître l'altitude de la commune et

---

<sup>1</sup> Roschach, *Géographie de la Haute-Garonne*.

l'étendue (un peu plus de 213 hectares) des bois, appartenant à des particuliers et non soumis au régime forestier. Mais M. Graillet, professeur à l'Université de Toulouse, s'occupant dans les *Annales du Midi*, 1908, n° 1, de la villa de Martres, fait remarquer que, dans la région, Pales et Palas désignent des prairies en pente et se demande si le ruisseau de Palas ne doit pas son nom aux terrasses fluviales où il a creusé son lit ? Or, Castelnau, située sur une haute colline dominant les alentours, sur un pic non abrupt, mais aux côtes relativement adoucies, possède plusieurs lieux dits « à las Palastros ». La forme latine *Castrum Novum* de *Picampalio* et les formes françaises *Picompau* et *Picqempault* s'expliquent peut-être, sans que nous nous prononcions nettement, par l'association des deux idées et des deux racines *Pic* et *Pal*, d'après le sens que nous nous bornons à mentionner ici.

\*

\* \*

Castelnau est située dans le canton du Fousseret, à 6 kilomètres de cette dernière localité, 39 kilomètres de Muret et 55 kilomètres de Toulouse. Il est desservi par le bureau de poste du Fousseret et possède depuis peu une cabine téléphonique. La superficie de la commune est de 1.130 hectares. Ses limites sont: au nord, les communes du Pouy-de-Touges et de Casties-Labrande ; à l'est, celle du Fousseret ; au sud, Montoussin et Fustignac à l'ouest, Fustignac et Casties.

La carte de Cassini, de 1744, indiquait déjà les quartiers du Parret, de Picardon, de Quillon, Lartigue, Loulé, le Conté, le Mont, le Marchand, N.-D. de Plaigne, Bidaou, la Borde-Neuve, Trauquet, Paulon, Maillevent, le Bourdon, la Régas, Launar, la Tuilerie (vieille, près du moulin Derce actuel), le Castet, Cotellon, le Tronchat. En 1868, M. Daignas a fait figurer sur la sienne<sup>1</sup> Parret, Picardon, Danflous, Larroudé, Loulé, Béounes, Conte, Mont, Mignon, Bidaou, Marchand, la Capéro, Borde-Neuve, Traouquet, Paulon, la Tuilerie (moderne), Téoulé, Barate, le Château (village), le Moulin, Calatre, l'Eglise, Boulangé, Bonicon, l'Hôpital, Maillevent, Bourdon, Larrégas, Bousqueton, Baylac, Léonard, le Moulin d'Herse, avec le chemin de grande communication N° 10 (la route départementale

---

<sup>1</sup>*Nouvelle carte spéciale des chemins du canton du Fousseret*, dressée d'après les indications du cadastre, l'état actuel des lieux; et les plans des chemins vicinaux; par Hippolyte Daignas, agent voyer. Publiée avec autorisation préfectorale en date du 23 décembre 1867. Toulouse, lith. Labouche. Échelle: 1/40.000°.

actuelle), et, sans parler des chemins' ruraux, les chemins vicinaux' n° 1, de Fustignac au Pouy-de-Touges, par le village ; n° 1 *bis*, de la Tuilerie au chemin n° 1 ; n° 2, de la grand'route. en face Loulé, à Casties-Labrande ; n° 3, de l'église à Casties ; n° 4, de la grand'route a Casties, par Larroudé et Danflous. Les cartes de l'état-major et du service vicinal permettent d'ajouter: la Couréjade, las Peyres (moulin), Bourdets, Cazac, Cassagne (Biste) et Lahille.